

Bruxelles, le 24 mai 2022
(OR. en)

8685/1/22
REV 1

COSI 113
JAIEX 41
CORDROGUE 40
CT 74
COPS 185
CRIMORG 58
IXIM 106
ENFOPOL 228
ENFOCUSTOM 72
CYBER 188
JAI 571

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	11413/20
Objet:	Projet de rapport au Parlement européen et aux parlements nationaux sur les travaux du comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure pour la période allant de juillet 2020 à décembre 2021

Conformément à l'article 71 du TFUE et à l'article 6, paragraphe 2, de la décision 2010/131/UE du Conseil instituant le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI), le Conseil tient le Parlement européen et les parlements nationaux informés des travaux du comité permanent.

Les délégations trouveront en annexe un rapport au Parlement européen et aux parlements nationaux sur les travaux du COSI pour la période allant de juillet 2020 à décembre 2021.

Rapport au Parlement européen et aux parlements nationaux sur les travaux du comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) pour la période allant de juillet 2020 à décembre 2021

Table des matières

1. SYNTHÈSE	4
2. QUESTIONS HORIZONTALES	9
a. Stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité et partenariat européen de police et pour la sécurité intérieure	9
b. Conséquences de la pandémie de COVID-19	10
c. Évolutions technologiques et sécurité intérieure	11
3. LUTTE CONTRE LE TERRORISME	12
a. Réponse, priorités et voie à suivre au niveau de l'UE	12
b. Évaluations de la menace en matière de lutte contre le terrorisme dans l'UE	13
c. Plan d'action de l'UE pour la lutte contre le terrorisme concernant l'Afghanistan	13
4. EMPACT (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles)	15
5. Grande criminalité internationale organisée	17
a. Stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée (2021-2025)	17
b. Lutte contre le blanchiment de capitaux - implications pour la sécurité intérieure	17
c. Plan d'action de l'UE contre le trafic de migrants - aspects opérationnels	18
6. NUMÉRIQUE	19
a. Pôle d'innovation de l'UE pour la sécurité intérieure	19
b. IA20	
c. Cryptage	21
d. Rôle des services répressifs en matière de cybersécurité	22

7. LIEN ENTRE SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET SÉCURITÉ EXTÉRIEURE.....	23
a. Coopération entre la PSDC et la JAI: boussole stratégique/pacte en matière de PSDC civile	23
8. RÔLE DU GROUPE DE SOUTIEN COSI.....	23
9. CONCLUSIONS.....	24
ANNEXE I - ABRÉVIATIONS	25
ANNEXE II - FICHE D'INFORMATION GÉNÉRALE EMPACT - PAO 2020	27

Le présent document est le huitième rapport présenté au Parlement européen et aux parlements nationaux conformément à l'article 71 du TFUE et à l'article 6, paragraphe 2, de la décision 2010/131/UE du Conseil instituant le comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI), qui prévoit que le Conseil est tenu d'informer le Parlement européen et les parlements nationaux des travaux du comité permanent (ci-après dénommé "COSI" ou "Comité").

Le présent rapport expose les activités menées par le COSI au cours de la période allant de juillet 2020 à décembre 2021 sous les présidences allemande, portugaise et slovène.

1. SYNTHÈSE

Sous le trio des présidences allemande, portugaise et slovène, le COSI a continué de remplir son mandat consistant à faciliter, à promouvoir et à renforcer la coordination de la coopération opérationnelle entre les États membres de l'UE en matière de sécurité intérieure. À ce titre, le COSI a agi en tant qu'organe de suivi, de consultation et de décision avec des représentants de haut rang et des experts de tous les États membres de l'UE et, le cas échéant, avec les agences JAI concernées, créant des synergies entre la police, les douanes, les garde-frontières et les autorités judiciaires ainsi que d'autres acteurs pertinents.

Au cours de la période comprise entre juillet 2020 et décembre 2021, le COSI a orienté l'évolution et la progression de plusieurs **thèmes horizontaux** et a favorisé l'obtention de résultats opérationnels concrets. Il convient de souligner le rôle que le COSI a joué en particulier dans les discussions qui revêtent une importance stratégique et horizontale pour les intervenants du secteur de la sécurité intérieure, telles que l'incidence des évolutions technologiques, les rapprochements entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure et l'accès des services répressifs aux données. Le COSI agit comme un point de convergence en ce qui concerne les thèmes qui sont abordés dans les autres domaines d'action, tels que le marché intérieur, qui ont des conséquences directes sur la sécurité intérieure. Le COSI joue un rôle important à l'interface entre les niveaux stratégique et opérationnel pour assurer la cohérence entre les recommandations stratégiques et les actions opérationnelles.

Le Comité a suivi et examiné l'évolution de la nouvelle **stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité** présentée par la Commission **et du partenariat européen de police et pour la sécurité intérieure**, tous deux considérés comme un moyen d'établir et de renforcer une approche commune du paysage de la sécurité intérieure de l'Union européenne, et il a élaboré un projet de conclusions du Conseil en la matière. Cet objectif doit être atteint grâce, entre autres, au renforcement de la coopération transfrontière des États membres, à l'échange d'informations et sont appuyées sur les travaux menés par le précédent trio de présidences (Roumanie, Finlande et Croatie) sur l'orientation future de la sécurité intérieure au sein du COSI. Tous ces débats ont essentiellement porté sur la continuité tant de l'approche stratégique des États membres et des institutions de l'UE que des mesures concernées, ainsi que sur la mise en œuvre cohérente des mesures existantes et sur la nécessité d'un programme interinstitutionnel cohérent, réalisable et arrêté d'un commun accord.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le COSI a suivi de près l'incidence de la pandémie sur la sécurité intérieure. Les travaux menés sous la présidence allemande se sont concentrés sur la fourniture aux services répressifs d'outils et d'orientations appropriés pour assurer le recours à des **canaux de communication sécurisés**. L'objectif était de veiller à ce que les intervenants disposent de moyens sûrs et sécurisés de se coordonner lorsqu'il n'était pas possible de se réunir en personne. L'accent a également été mis sur le rôle crucial des services répressifs dans la lutte contre la cybercriminalité.

Le début de la présidence portugaise a coïncidé avec le lancement de la campagne de vaccination globale contre la COVID-19 dans l'Union européenne. Dans ce contexte, le Comité, dans son format de groupe de soutien, a examiné la réponse et la préparation appropriées, fondées sur le renseignement, aux **activités frauduleuses liées aux vaccins contre la COVID-19**.

En outre, au cours de la présidence slovène, le COSI a soutenu la création d'une approche européenne coordonnée pour **prévenir l'infiltration des fonds de relance liés à la COVID-19 par des réseaux criminels**.

Le progrès technologique change la donne pour notre société dans tous les secteurs. C'est vrai aussi pour les systèmes de justice pénale et l'application des lois. C'est la raison pour laquelle les défis qui se posent en matière de sécurité intérieure dans un monde qui devient de plus en plus technologique et numérique figurent parmi les thèmes transversaux à l'ordre du jour du COSI. Dans ce contexte, il est particulièrement important que les secteurs de la justice et des affaires intérieures puissent prendre part au débat en cours afin que tous les intérêts publics pertinents puissent être pris en compte.

La conservation d'informations pertinentes et l'accès à ces informations, leur analyse et les mesures prises par la suite dans la limite des pouvoirs prévus par la loi occupent une place centrale dans le travail des autorités répressives. Il est essentiel de veiller à ce que les systèmes de justice pénale et les autorités répressives aient la capacité d'accéder aux données dans un environnement numérique, comme ils le font déjà hors ligne, y compris aux données de communications cryptées et aux preuves électroniques. Cette nécessité est d'autant plus grande que l'exploitation des progrès technologiques par les milieux criminels est sans limite. Le COSI a souligné la nécessité de faire en sorte que les évolutions générales en matière de politique numérique profitent également au secteur de la JAI, tout en tenant compte des risques qui y sont associés et en les réduisant au minimum. Cela exige à son tour un degré élevé de coordination entre un large éventail de politiques, telles que le marché intérieur, les télécommunications, le cryptage et la protection des données.

Les questions liées aux évolutions technologiques telles que la cybersécurité, la cybercriminalité et l'intelligence artificielle sont devenues de plus en plus importantes, notamment en raison de la pandémie de COVID-19, étant donné que les activités criminelles se sont encore intensifiées dans le monde en ligne.

Le COSI s'est réjoui de la création du **pôle d'innovation de l'UE sur la sécurité intérieure**, qui est une plateforme d'innovation intersectorielle et interservices commune, en appui à la recherche et à l'innovation en vue d'améliorer et de renforcer la sécurité intérieure de l'Union. Le rôle de ce pôle d'innovation est d'aider les services répressifs des États membres à trouver et à mettre en œuvre des solutions innovantes aux défis futurs, au moyen d'outils sur mesure et compatibles avec les droits fondamentaux.

Les travaux du trio de présidences ont été marqués par les discussions sur **l'intelligence artificielle (IA)**, étant donné que le Comité a mis l'accent à la fois sur les possibilités offertes aux services répressifs par l'utilisation des systèmes d'IA et sur ce qu'implique le fait de qualifier d'applications d'IA à haut risque des outils présentant un intérêt pour les autorités répressives et d'interdire certains usages (reconnaissance faciale dans les lieux publics à des fins répressives). Le COSI a souligné qu'il fallait que les secteurs de la JAI se fassent entendre dans le cadre des négociations relatives à la législation sur l'IA qui se déroulent au sein du groupe concerné (télécommunications) et qu'il importait de mieux intégrer des considérations de sécurité intérieure dans le cadre réglementaire global.

Le COSI a également débattu des défis et des possibilités découlant, pour les autorités répressives, de l'utilisation du **cryptage**. En effet, une place centrale des travaux du Comité au cours des trois présidences a été consacrée à la nécessité de trouver un équilibre entre le droit au respect de la vie privée et la sécurité des communications en ligne, d'une part, et la nécessité pour les autorités compétentes d'accéder légalement aux données à des fins d'enquête pénale, d'autre part.

Le COSI a alimenté les travaux sur une résolution sur le cryptage adoptée par le Conseil en décembre 2020. Outre la nécessité de trouver le juste équilibre entre la protection de la vie privée en ligne et les besoins en matière répressive, il convient également de souligner qu'il n'y a pas de solution prédéterminée et qu'aucun raccourci technologique ne peut être utilisé à cette fin. Au contraire, il faut mener un dialogue proactif avec l'industrie, en y associant également les chercheurs et le monde universitaire, pour identifier, développer et évaluer des solutions juridiquement viables, techniquement réalisables et susceptibles de favoriser cet équilibre crucial. À la demande du COSI, le pôle d'innovation de l'UE participe activement à ces travaux.

Le Comité a également souligné le rôle utile des services répressifs dans la **cybersécurité** et dans la lutte contre la cybercriminalité, en insistant sur la nécessité de réunir les deux axes de travail afin de créer une approche intégrée et plus coordonnée de la lutte contre les menaces de ce type.

La lutte contre le terrorisme demeure une priorité constante du COSI. Outre les évaluations de la menace en matière de lutte contre le terrorisme, une attention particulière a été accordée à l'évolution de la situation concernant les **combattants terroristes étrangers**, y compris ceux qui sont de retour dans leur pays d'origine, les **contenus à caractère terroriste en ligne** et les **personnes considérées comme constituant une menace de terrorisme ou d'extrémisme violent ("Gefährder")**. En ce qui concerne ce dernier point, les États membres ont défini une conception commune et des critères indicatifs communs pour l'examen des informations relatives à ces personnes. Le COSI a approuvé le processus consistant à introduire dans le système d'information Schengen (SIS) des informations que des pays tiers de confiance transmettraient concernant des personnes soupçonnées d'être des combattants terroristes étrangers, ce qui permettrait d'avoir une meilleure idée des possibilités existantes dans le cadre de la législation de l'UE et des législations nationales. Au cours de la présidence slovène, l'accent a été mis sur les Balkans occidentaux et les questions en rapport avec le lien entre sécurité intérieure et extérieure, en collaboration avec le groupe COTER. Après la prise de pouvoir par les talibans, le COSI a fait le point sur la situation en Afghanistan et, en septembre 2021, il a accueilli avec satisfaction le **plan d'action pour la lutte contre le terrorisme concernant l'Afghanistan** afin de faire face à l'impact cumulé que la situation en Afghanistan peut avoir sur la sécurité intérieure de l'Union.

Le COSI a continué d'exercer son rôle central dans le pilotage d'**EMPACT (la plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles)**, qui est devenu un instrument permanent de lutte contre la grande criminalité internationale organisée après la décision du Conseil de mars 2021. Comme le prévoit le mandat d'EMPACT, le COSI, assisté par son groupe de soutien, a continué d'évaluer la mise en œuvre des plans d'action opérationnels, en surveillant la participation des États membres ainsi que d'autres acteurs concernés afin d'assurer la mise en œuvre efficace des actions.

Au cours de la période de référence, le Comité a fait le point sur les résultats de l'**évaluation indépendante** réalisée sur le cycle EMPACT 2018-2021, laquelle a conclu à la pertinence, à l'utilité, à l'efficacité et à la cohérence de cet instrument.

Le COSI a travaillé à l'identification des **nouvelles priorités de l'UE en matière de lutte contre la criminalité pour le prochain cycle EMPACT 2022-2025** sur la base de l'évaluation 2021 de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'UE. Les priorités en matière de lutte contre la criminalité ont été adoptées par le Conseil en mai 2021.

L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer la visibilité d'EMPACT afin de mettre en évidence les résultats opérationnels probants obtenus dans la lutte contre la grande criminalité internationale organisée. Dans ce contexte, une **stratégie de communication conjointe EMPACT** a été élaborée et un réseau de communicateurs EMPACT a été mis en place pour améliorer la visibilité d'EMPACT à long terme.

Le COSI s'est félicité de la communication de la Commission sur la **stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée (2021-2025)**, qui doit permettre de renforcer l'application du droit et la coopération judiciaire.

À la suite des travaux qui avaient été entamés au cours du trio précédent, le trio des présidences allemande, portugaise et slovène s'est employé à améliorer les enquêtes financières dans l'UE. Le COSI a indiqué qu'il appuyait le nouveau paquet législatif relatif à la **lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**, qui a une incidence significative sur les secteurs de la justice et des affaires intérieures.

Étant donné que les réseaux de trafic de migrants se sont révélés résilients face à la pandémie de COVID-19 et à l'évolution des activités répressives, le Comité a demandé instamment le renforcement de la protection des frontières extérieures de l'UE et a entamé la discussion sur le nouveau **plan d'action contre le trafic de migrants (2021-2025)**, en se félicitant de l'adoption d'une approche coordonnée entre les autorités européennes et nationales, ainsi que de la participation des agences JAI compétentes de l'UE.

À la suite de l'adoption du pacte en matière de PSDC civile, les efforts se sont poursuivis au titre de la coopération et dans la perspective du renforcement des synergies et de la complémentarité entre les structures de la PSDC civile et les acteurs JAI. Dans le cadre du **lien entre sécurité intérieure et sécurité extérieure**, le COSI et le Comité politique et de sécurité (COPS) se sont concentrés sur le développement d'une action cohérente de l'UE et sur le renforcement de la gestion civile des crises répondant aux priorités de l'UE et de ses États membres en matière de sécurité intérieure et extérieure, y compris en mettant au point les mini-concepts du pacte en matière de PSDC civile qui sondent le potentiel d'une telle coopération dans un certain nombre de domaines liés à la criminalité et les intègrent efficacement dans la planification des missions. Le COSI a par ailleurs discuté de la mise en place de la boussole stratégique qui sera bientôt adoptée.

2. QUESTIONS HORIZONTALES

a. Stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité et partenariat européen de police et pour la sécurité intérieure

Le COSI a examiné la nouvelle **stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité**¹ élaborée par la Commission dans le but d'envisager et d'aborder la sécurité intérieure au sein de l'Union en tant qu'écosystème complet. Cette stratégie était accompagnée de plans d'action spécifiques sur le trafic de stupéfiants², le trafic d'armes à feu³ et la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants⁴. En septembre 2020, le COSI est parvenu à un large consensus sur cet ensemble de documents, soulignant l'importance croissante que revêtent les questions liées à l'innovation et aux technologies de rupture, le lien entre sécurité intérieure et sécurité extérieure, la nécessité pour les services répressifs d'accéder légalement à l'information et l'interopérabilité.

Le COSI a élaboré le projet de conclusions du Conseil sur **la sécurité intérieure et le partenariat européen de police**⁵. Les délégations ont salué le programme et la coordination du trio de présidences (DE-PT-SI) pour ce qui est des nouvelles initiatives visant à renforcer la sécurité intérieure ainsi qu'en ce qui concerne la nouvelle stratégie de l'UE pour l'union de la sécurité. Les conclusions fixent des étapes pour la mise en place d'un partenariat européen effectif pour la sécurité intérieure pour la période 2020-2025 et tracent des perspectives d'avenir pour des thématiques telles que le renforcement de la coopération européenne en matière répressive, l'importance que revêt la mise à la disposition des services répressifs des moyens d'utiliser les nouvelles technologies, la nécessité de relever efficacement les défis mondiaux (à savoir la criminalité organisée transnationale, la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène) et le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité, ainsi que l'approfondissement de la coopération transfrontière en matière répressive.

¹ Document 10010/20.

² Document 9945/20 ADD 1.

³ Document 10035/20 ADD 1.

⁴ Document 9977/20.

⁵ 12862/20.

b. Conséquences de la pandémie de COVID-19

Depuis le printemps 2020, le COSI a placé la **pandémie de COVID-19** et ses conséquences sur la sécurité intérieure au centre de ses priorités.

Si la pandémie de COVID-19 a amené la grande criminalité organisée à se transformer, elle a aussi eu des effets sur le travail des services répressifs. En particulier, sous l'impulsion de la présidence allemande, le COSI s'est penché sur l'utilisation de **canaux de communication sécurisés**⁶⁷ par les services répressifs; ces canaux sont des outils importants pour permettre une coopération étroite afin de préserver la sécurité intérieure de l'UE et pour remédier à certaines des restrictions pesant sur les réunions opérationnelles physiques. Le COSI a facilité le développement d'une solution de communication sécurisée à l'échelle de l'UE, dans laquelle Europol joue un rôle de coordination, et il a approuvé l'établissement d'une feuille de route sur l'extension des communications sécurisées pour les services répressifs de l'UE à court, moyen et long termes.

La pandémie a favorisé les activités criminelles et frauduleuses liées aux biens et services médicaux. En mars 2021, sous la présidence portugaise, le groupe de soutien COSI s'est penché sur la question de la **fraude portant sur les vaccins contre la COVID-19**⁸ et d'autres pratiques frauduleuses relatives à la fourniture de matériel médical et d'équipements de protection contre le virus. Il est ressorti de la réunion que la fraude concernant les vaccins, les tentatives de fraude ciblant des fonctionnaires, les cas de vente de faux vaccins ou de faux certificats sur le dark web ou les vols simples/qualifiés de vaccins authentiques ont été de faible ampleur. Même s'il n'a pas été considéré que ces faits constituaient une menace élevée, le Comité a insisté sur la nécessité de suivre de près l'évolution de la situation et d'améliorer le tableau du renseignement grâce à un échange effectif d'informations entre les services répressifs des États membres et avec les institutions, organes et agences de l'UE afin de renforcer l'état de préparation dans la perspective de réponses opérationnelles immédiates en fonction des besoins.

⁶ Document 12860/1/20 REV 1.

⁷ Document 10315/20.

⁸ Document 7236/21.

Le COSI s'est penché en priorité sur la prévention de l'infiltration des fonds de relance liés à la COVID-19 par des réseaux criminels⁹. Le Comité a fait le point sur les conclusions tirées durant la première réunion du forum consacré au rôle des services répressifs dans le cadre de l'instrument Next Generation EU, qui s'est tenue en septembre 2021, en soulignant que la prévention était l'outil permettant de garantir que les fonds parviennent à leurs destinataires et remplissent leurs objectifs. Dans la perspective d'un débat à ce sujet au niveau du Conseil, le COSI a soutenu la mise en place d'une approche coordonnée de la lutte contre la fraude aux fonds de relance et de la prévention de cette fraude, en soulignant l'importance d'une coopération entre les agences JAI et d'un échange effectif d'informations entre tous les acteurs concernés.

c. Évolutions technologiques et sécurité intérieure

Les évolutions technologiques et le passage au numérique changent la donne dans tous les secteurs. Cela vaut également pour les systèmes de justice pénale et l'application des lois. La communauté JAI doit être en mesure de comprendre et d'orienter le débat sur toutes les questions en jeu, y compris sur les propositions législatives qui auront un effet direct sur le secteur, mais qui sont traitées dans d'autres secteurs, telles que la législation sur l'intelligence artificielle et la proposition de législation sur les services numériques. Cela a été facilité par des échanges au sein du Conseil JAI et des instances de travail compétentes dans le domaine JAI. Les processus nationaux de coordination jouent un rôle essentiel et devraient faire en sorte que les considérations relatives au secteur de la sécurité intérieure soient dûment transmises aux instances préparatoires qui mènent les négociations.

⁹ Document 13679/21.

3. LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par un recul du nombre et de l'impact des attentats terroristes, mais la lutte contre le terrorisme est demeurée en bonne place parmi les priorités du COSI; une approche pluridisciplinaire est nécessaire pour faire face à cette menace pour la sécurité intérieure de l'Union. Une attention particulière a été accordée à la crise en cours en Afghanistan et à son incidence sur la sécurité intérieure de l'UE.

a. Réponse, priorités et voie à suivre au niveau de l'UE

Sous le trio de présidences, le COSI a continué de donner la priorité à la lutte contre le terrorisme, faisant avancer les travaux engagés au cours des présidences précédentes afin de donner une orientation stratégique à la coopération opérationnelle pour la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène au niveau de l'UE.

Le COSI a également approuvé le **processus d'évaluation et éventuellement d'introduction dans le système d'information Schengen (SIS) des informations obtenues auprès de pays tiers sur des personnes soupçonnées d'être des combattants terroristes étrangers¹⁰**, avec le soutien technique d'Europol. Ce processus volontaire a été déclenché pour la première fois au cours du second semestre de 2021 et devrait faire l'objet d'un réexamen durant le second semestre de 2022. Sur la base des travaux menés au sein du groupe "Terrorisme", le Comité a approuvé de nouvelles mesures qui avaient été proposées pour améliorer la coopération des services répressifs concernant les **personnes considérées comme représentant une menace de terrorisme ou d'extrémisme violent ("Gefährder")¹¹**, afin de favoriser une action coordonnée et un échange effectif d'informations au niveau européen.

¹⁰ Document 13037/20.

¹¹ Document 13035/20.

b. Évaluations de la menace en matière de lutte contre le terrorisme dans l'UE

Conformément à la procédure établie¹², le COSI a approuvé chaque semestre les recommandations résultant de **l'évaluation de la menace** en matière de lutte contre le terrorisme dans l'UE¹³¹⁴¹⁵.

Ces trois séries de recommandations insistent sur la nécessité de lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme sous toutes leurs formes, compte tenu des clivages croissants de la société, exacerbés par la pandémie de COVID-19.

Les évaluations de la menace établies par le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme ont fait état d'une augmentation de la menace que représente **l'extrémisme de droite** violent.

La menace résultant de **l'extrémisme violent de gauche et de l'extrémisme anarchiste** est toujours considérée comme faible, mais en augmentation. Tant l'extrémisme violent de droite que l'extrémisme violent de gauche et l'extrémisme anarchiste semblent se développer en lien avec l'évolution de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques, et en réaction aux réglementations des pouvoirs publics visant à contenir la pandémie.

c. Plan d'action de l'UE pour la lutte contre le terrorisme concernant l'Afghanistan

Après la prise de pouvoir par les talibans en Afghanistan, la présidence slovène a convoqué, le 31 août 2021, une réunion extraordinaire du Conseil au niveau des ministres de l'intérieur de l'UE afin de discuter de l'évolution de la situation dans le pays et des conséquences potentielles sur la protection internationale, les migrations et la sécurité. Le défi découlant de la crise en Afghanistan exige une coordination renforcée entre sécurité intérieure et sécurité extérieure.

¹² Document 13414/1/17 REV 1.

¹³ Document 12866/20.

¹⁴ Document 8372/21.

¹⁵ Document 13682/21.

Lors de la réunion COSI-COPS de septembre 2021, les délégations ont pris note des informations de l'envoyé spécial de l'UE pour l'Afghanistan indiquant que la situation humanitaire et économique du pays était critique. À la même occasion, le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme a présenté le **plan d'action pour la lutte contre le terrorisme concernant l'Afghanistan**¹⁶, élaboré en coordination avec les services de la Commission, le SEAE, la présidence slovène et les agences JAI de l'UE concernées. Le plan d'action énonce 23 recommandations d'action, réparties en quatre domaines: 1) contrôles de sécurité – prévenir l'infiltration; 2) renseignement/prospective stratégique: empêcher l'Afghanistan de devenir un refuge pour les groupes terroristes; 3) surveiller et combattre la propagande et la mobilisation; 4) lutter contre la criminalité organisée en tant que source de financement du terrorisme. Le COSI et le COPS ont accueilli positivement le plan d'action, qui constitue une base globale pour l'action future, les délégations soulignant qu'il importe de dialoguer avec les acteurs internationaux, les pays de la région et les agences JAI de l'UE afin de renforcer les scénarios en matière de renseignement et de sécurité.

Le considérant comme l'un des piliers du plan d'action, les délégations au sein du COSI ont approuvé le protocole établissant la **procédure pour des contrôles de sécurité plus poussés sur les personnes franchissant ou ayant franchi les frontières extérieures de l'UE à la suite des événements survenus en Afghanistan**¹⁷.

¹⁶ Document 12315/21.

¹⁷ Document 13683/21.

4. EMPACT (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles)

La **plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles** (EMPACT) s'attaque aux menaces les plus importantes que pose la grande criminalité internationale organisée qui touche l'UE. L'EMPACT renforce la coopération en matière de renseignement, ainsi que sur le plan stratégique et opérationnel, entre les autorités nationales, les institutions et organes de l'UE et les partenaires internationaux. L'EMPACT s'étale sur des cycles de quatre ans axés sur les priorités communes de l'UE en matière de criminalité.

L'EMPACT présente trois caractéristiques principales. Elle est **fondée sur le renseignement** et les données recueillies sont analysées afin de mieux évaluer les menaces liées à la criminalité, ce qui permet aux décideurs de mieux répartir les ressources et d'élaborer des stratégies et des opérations ciblées de lutte contre la criminalité. L'EMPACT est **pluridisciplinaire** en ce sens qu'elle associe non seulement la police, mais aussi les douanes, les gardes-frontières, les ministères publics et, le cas échéant, d'autres autorités, y compris, par exemple, le secteur privé, qui peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre certaines formes de criminalité (par exemple la cybercriminalité). La troisième caractéristique est que l'EMPACT est mise en œuvre au moyen d'une **approche intégrée**. L'EMPACT comprend des actions opérationnelles et stratégiques et ne se concentre pas seulement sur les mesures répressives, mais adopte également une approche préventive. Dans l'ensemble, il s'agit d'une approche proactive de la lutte contre la criminalité, méthode qui permet à l'EMPACT, avec l'aide et les orientations stratégiques du COSI et les orientations techniques du groupe de soutien COSI, de traduire les objectifs stratégiques en actions opérationnelles concrètes. La période allant de juillet 2020 à décembre 2021 a été très importante pour l'EMPACT, avec de nombreux développements qui ont donné lieu à des travaux intenses de la part du trio de présidences, en dépit des défis posés par la COVID-19.

Vers la fin de chaque cycle de l'EMPACT, une **évaluation indépendante** contribue au prochain cycle, les résultats étant diffusés aux délégués du COSI. En octobre 2020, l'évaluation indépendante pour la période 2018-2021¹⁸ a fait apparaître que l'**EMPACT est pertinente, efficace, opérante et cohérente et démontre la plus-value qu'apporte l'UE**. Néanmoins, l'évaluation a formulé **21 recommandations** liées à certains problèmes recensés. À la suite de discussions approfondies menées au sein du groupe de soutien COSI, la présidence allemande a élaboré une feuille de route décrivant la voie à suivre, recensant les principaux acteurs et proposant un calendrier pour la mise en œuvre des recommandations¹⁹.

¹⁸ Document 11992/20 + ADD 1.

¹⁹ Document 13686/2/20 REV 2.

Le principal objectif de la présidence portugaise pour l'EMPACT était de préparer **le cycle 2022-2025**, ce qui a notamment consisté à élaborer les **conclusions du Conseil sur la poursuite permanente du cycle politique de l'UE pour lutter contre la grande criminalité internationale organisée: EMPACT 2022+²⁰**, adoptées par le Conseil JAI en mars 2021. Parmi les principaux changements intervenus par rapport au cycle précédent figure la mise en place de l'EMPACT en tant qu'instrument essentiel **permanent**.

Le COSI a pris note de **l'évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'UE en 2021 (SOCTA UE)²¹**, élaborée par Europol, qui expose l'évolution actuelle et prévisible de la grande criminalité organisée. La SOCTA UE et le document d'orientation politique²² (établis par la présidence et la Commission) ont servi à l'élaboration des **conclusions du Conseil fixant les priorités de l'UE pour la lutte contre la grande criminalité organisée pour l'EMPACT 2022-2025²³**, adoptées par le Conseil en mai. Ces conclusions présentent dix priorités de l'UE en matière de lutte contre la criminalité à mettre en œuvre au moyen de quinze plans d'action opérationnels (PAO).

La présidence slovène a assuré le suivi en ce qui concerne d'autres aspects techniques découlant des conclusions du Conseil en prévision du cycle de l'EMPACT 2022-2025. Des chefs de file et les co-chefs de file des PAO ont donc été désignés. En outre, les **PAO pour 2022 ont été adoptés** et révisés²⁴.

La communication de l'EMPACT a constitué un thème central au cours de la période couverte par le rapport. Une stratégie conjointe de communication de l'EMPACT a été élaborée²⁵ et un réseau de responsables de la communication de l'EMPACT a été mis en place.

Enfin, le **financement de l'EMPACT** a continué de figurer à l'ordre du jour des présidences, la création d'un groupe de travail ad hoc sur le financement de l'EMPACT²⁶ ayant aidé les délégations à trouver un accord le financement de l'EMPACT pour 2021^{27,28}. Les activités de l'EMPACT ont continué à être passées en revue dans le cadre des réunions des coordinateurs nationaux de l'EMPACT, dont le suivi est assuré par le groupe de soutien COSI et le COSI.

²⁰ Document 6481/21.

²¹ Document 6818/21.

²² Document 7232/21.

²³ Document 9184/21.

²⁴ Document 13114/21.

²⁵ Document 13112/2/21 REV 2.

²⁶ Document 11773/20.

²⁷ Document 10372/20.

²⁸ Document 11502/21.

5. Grande criminalité internationale organisée

a. Stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée (2021-2025)

Lors de sa réunion de mai 2021, le Comité s'est félicité de la communication de la Commission sur la **stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée (2021-2025)**, ainsi que de ses objectifs et propositions²⁹.

Cette stratégie s'appuie sur la nécessité de renforcer la coopération entre les services répressifs et judiciaires, d'assurer l'efficacité des enquêtes en vue de contrer la criminalité organisée, d'éliminer les profits générés par la criminalité organisée et d'empêcher qu'ils ne s'infiltrent dans l'économie légale, et de faire en sorte que les services répressifs et judiciaires opérant dans ce domaine soient adaptés à l'ère numérique.

Dans ce contexte, la Commission a identifié l'EMPACT comme un outil essentiel pour mettre en œuvre cette stratégie et le COSI a souligné qu'il était important de faire figurer la lutte contre les réseaux criminels présentant un risque élevé parmi les priorités de l'EMPACT. Les délégations se sont déclarées favorables à la nécessité d'apporter une réponse résolue aux défis posés par la transition numérique des activités d'enquête et de poursuite.

b. Lutte contre le blanchiment de capitaux - implications pour la sécurité intérieure

À la suite des débats que le COSI avait tenus sous le précédent trio de présidences, le Conseil a adopté, en juin 2020, un texte de conclusions sur le renforcement des enquêtes financières en vue de lutter contre la grande criminalité organisée³⁰. Le Conseil y a invité la Commission à intensifier les travaux et l'échange d'information entre cellules de renseignement financier (CRF) et à envisager de renforcer encore le cadre juridique afin d'interconnecter les registres nationaux centralisés des comptes bancaires, à examiner la nécessité d'améliorer encore le cadre juridique applicable aux actifs virtuels ou à reprendre avec les États membres le débat sur la nécessité d'une limitation législative des paiements en espèces au niveau de l'UE.

²⁹ Document 8514/21.

³⁰ Document 8927/20.

Dans ce contexte, la Commission a proposé en juillet 2021 un nouveau paquet législatif sur la **lutte contre le blanchiment des capitaux (LBC) et le financement du terrorisme**. En septembre 2021, le Comité a exprimé son soutien au paquet, qui tient compte de bon nombre de questions mises en évidence dans les conclusions du Conseil susmentionnées. La création d'une autorité de lutte contre le blanchiment de capitaux chargée de promouvoir la coordination entre les CRF, d'aider celles-ci à améliorer leurs capacités d'analyse et de faire du renseignement financier une source essentielle pour les services répressifs a recueilli un large soutien. Les délégations se sont félicitées de la proposition relative à des règles plus strictes concernant les crypto-actifs/actifs virtuels afin d'assurer la traçabilité et d'interdire les portefeuilles anonymes de crypto-actifs³¹.

c. Plan d'action de l'UE contre le trafic de migrants - aspects opérationnels

En novembre 2021, le COSI a examiné le **nouveau plan d'action contre le trafic de migrants (2021-2025)**³² présenté par la Commission. Les réseaux de passeurs se sont révélés particulièrement adaptables à l'évolution des activités répressives, aux restrictions de déplacement pendant la pandémie de COVID-19 et aux changements logistiques et environnementaux. Les délégations ont demandé un renforcement de la protection des frontières extérieures de l'UE par l'établissement de normes d'action communes, compte tenu également des nouveaux défis que pose l'instrumentalisation des migrants par des acteurs étatiques, soulignant la nécessité de prévenir une telle situation et d'élaborer des protocoles de réaction. Étant donné que les réseaux de passeurs tirent avantage de l'utilisation de moyens de communication cryptés, de médias sociaux et d'autres services et outils numériques, le COSI a insisté pour que la transformation numérique soit davantage mise à profit pour lutter contre ces phénomènes grâce à une participation systématique d'Europol, du Centre européen chargé de lutter contre le trafic de migrants (EMSC), du pôle d'innovation de l'UE et de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA). En outre, les délégations ont demandé une approche globale à l'égard de la lutte contre le trafic de migrants, près de la moitié des réseaux impliqués étant polycriminels³³.

³¹ Document 11718/21.

³² Document 12761/21.

³³ Document 13678/21.

6. NUMÉRIQUE

La pandémie de COVID-19 nous a contraints à transférer plus que jamais nos activités en ligne. Les groupes criminels ont profité de la situation pour multiplier leurs activités sur les marchés illégaux. La cybercriminalité, comme la fraude en ligne ou la diffusion de contenus préjudiciables, la cybersécurité et l'intelligence artificielle (IA) sont devenues des questions de première importance. Des questions liées à l'IA, au cryptage et à la cybersécurité ont été débattues à plusieurs reprises sous l'actuel trio de présidences, au cours duquel le pôle d'innovation de l'UE pour la sécurité intérieure a été conçu et créé.

a. Pôle d'innovation de l'UE pour la sécurité intérieure

À la suite des travaux menés au cours du précédent trio de présidences, le COSI a continué de suivre les développements liés à la création du **pôle d'innovation de l'UE pour la sécurité intérieure**. Ce pôle devrait servir de plateforme intersectorielle commune de l'UE visant à assurer la coordination et la collaboration entre tous les acteurs de l'UE et des États membres dans le domaine de la sécurité intérieure³⁴.

Lors de sa réunion de février 2021, le COSI a fait le point sur les bilans actualisés présentés par Europol concernant les travaux menés par l'équipe composant le pôle, principalement sur la base de la mise en œuvre des quatre tâches pour 2021 que le comité avait déjà recensées en février 2020³⁵. Les délégations ont également exprimé leur soutien à l'approche exposée dans le document élaboré par la présidence portugaise, qui, entre autres, invite les États membres à poursuivre et à renforcer le soutien qu'ils apportent au pôle et à charger le COSI de débattre de la gouvernance de celui-ci³⁶.

La composition du **groupe de pilotage** du pôle d'innovation de l'UE pour la sécurité intérieure a été confirmée par le COSI en novembre 2021³⁷, conformément aux règles approuvées en juin 2021³⁸. Le groupe de pilotage doit approuver les priorités du pôle d'innovation, qui devraient être adoptées tous les quatre ans et réexaminées tous les deux ans. Sur la base de ces priorités, le groupe de pilotage approuvera un plan de mise en œuvre pluriannuel décrivant les activités/projets concrets de la plateforme.

³⁴ Document 12859/20.

³⁵ Document 5905/21.

³⁶ Document 5906/21.

³⁷ Document 13684/21.

³⁸ Document 8517/3/21 REV 3.

b. IA

Lors de la vidéoconférence informelle du 13 juillet 2020, le COSI a débattu des **possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour la sécurité**³⁹ et est convenu de l'importance particulière qu'elle revêt pour les services répressifs dans l'ensemble de l'UE. Le recours à des systèmes d'IA peut faciliter le travail des services répressifs, en soutenant et en contribuant aux enquêtes, mais il a également été souligné que ces outils posent des défis, en particulier en ce qui concerne les droits fondamentaux. Le Comité a mis en exergue la nécessité d'instaurer la confiance dans les outils d'IA et a estimé qu'une gouvernance et des garanties appropriées constituaient des mesures permettant d'y parvenir. La présidence allemande a encouragé les délégations à élaborer une approche commune de l'utilisation de l'IA par les services répressifs dans l'ensemble de l'UE et à adopter une approche dynamique en ce qui concerne les essais et la réglementation.

Le COSI a entamé un débat axé sur les implications de la proposition de règlement de la Commission sur l'intelligence artificielle, en particulier en ce qui concerne les limitations relatives à l'utilisation de l'identification biométrique "en temps réel" à des fins répressives et les applications d'IA classées comme étant à haut risque⁴⁰. À la suite d'une demande du Conseil "Justice et affaires intérieures" visant à préciser l'incidence de la proposition de règlement sur les autorités et activités répressives, la présidence slovène a organisé un atelier en ligne d'une journée afin de répondre aux dernières préoccupations des services répressifs et de la sécurité intérieure des États membres en ce qui concerne le règlement proposé. Lors de la réunion du COSI de novembre 2021, la coprésidence du groupe "Télécommunications" a estimé que le dossier était horizontal et transversal, tandis que les délégations ont fait part de la préoccupation que leur inspire la profonde influence de la proposition sur le secteur JAI/répressif, alors qu'elle est traitée dans un autre secteur.

³⁹ Document 10726/20.

⁴⁰ Document 8515/21.

c. Cryptage

Le cryptage est considéré comme un élément essentiel du monde numérique. La nécessité de trouver un équilibre entre la mise à disposition de moyens de communication sécurisés et le droit au respect de la vie privée, d'une part, et la nécessité pour les services répressifs et les autorités judiciaires d'accéder légalement aux données à des fins d'enquête pénale, d'autre part, a continué de constituer une priorité pour les travaux du COSI pendant le trio de présidences.

Dans la perspective du débat qui devait avoir lieu au sein du Conseil en décembre 2020, le COSI a fait le point sur l'état d'avancement des travaux en matière de cryptage et sur la voie à suivre, en tenant compte des documents fournis par le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme⁴¹ et les services de la Commission⁴². Le Comité a estimé que le cryptage constituait un outil fondamental pour garantir la vie privée, la confidentialité, l'intégrité des données et la disponibilité des communications et des données à caractère personnel, mais il a dans le même temps souligné le potentiel élevé d'exploitation de cet outil à des fins criminelles. Cette dualité pose des défis aux services répressifs et aux autorités judiciaires, étant donné que le cryptage rend l'accès aux données et au contenu des communications ainsi que leur analyse extrêmement difficiles ou pratiquement impossibles. Le COSI a indiqué que le maintien de la possibilité pour les autorités compétentes d'accéder légalement aux données pertinentes à des fins clairement définies de lutte contre la grande criminalité organisée et le terrorisme ne doit pas compromettre le respect des droits fondamentaux (à savoir le droit au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel). Le Comité a souligné que l'action de l'UE doit respecter le principe de **la sécurité grâce au chiffrement et malgré le chiffrement**⁴³.

Tant le Conseil que la Commission ont reconnu la nécessité d'élaborer un cadre réglementaire à l'échelle de l'UE pour assurer un équilibre entre l'accès licite aux informations cryptées et l'efficacité du cryptage afin de protéger les droits fondamentaux. Lors de la réunion de novembre 2021, le Comité a souligné le rôle central qu'il doit jouer dans le débat sur la voie à suivre en matière de cryptage, rappelant que l'évolution technologique dans ce domaine ne saurait constituer un obstacle aux activités répressives.

⁴¹ Document 7675/20.

⁴² Document 10730/20.

⁴³ Document 13084/1/20 REV 1.

d. Rôle des services répressifs en matière de cybersécurité

La cybersécurité est définie comme la protection des réseaux, des pouvoirs publics ou autres, contre les attaques malveillantes et les cybermenaces afin de préserver les informations critiques.

La cybercriminalité correspond aux actes commis par des criminels qui tentent d'exploiter les faiblesses du cyberspace, qu'elles soient humaines ou liées à la sécurité, afin de voler de l'argent ou des données. **Les services répressifs jouent un rôle déterminant dans la cybersécurité** et les enquêtes sur la cybercriminalité, mais aussi dans la lutte contre les cyberincidents et la prévention de tels incidents⁴⁴. Le COSI a souligné que les besoins et les approches du point de vue de la cybersécurité et de la cybercriminalité peuvent placer les intervenants des deux secteurs dans des positions opposées, tout en soutenant la mise en place d'une action coordonnée visant à maximiser les capacités de résilience et de réaction face à tout incident ou toute menace cyber.

Les délégations ont appelé de leurs vœux la mise en place d'un cadre réglementaire clair, qui accorde une attention particulière aux activités répressives, au cryptage et à l'accès aux données WHOIS, dans le plein respect de la vie privée et des droits fondamentaux.

⁴⁴ Document 11719/21.

7. LIEN ENTRE SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

a. Coopération entre la PSDC et la JAI: boussole stratégique/pacte en matière de PSDC civile

En septembre 2021, le COSI et le COPS ont discuté de l'état d'avancement de la **coopération entre la PSDC et la JAI** afin de parvenir à une action plus cohérente de l'UE et de renforcer la gestion civile des crises lorsqu'il s'agit de répondre aux priorités de l'UE et des États membres en matière de sécurité intérieure et extérieure. Les délégations ont débattu de la promotion d'une telle coopération au moyen d'activités spécifiques visant à rapprocher les administrations et agences nationales et européennes chargées des questions relevant de la PSDC et de la JAI⁴⁵, comme indiqué dans les conclusions du Conseil sur le pacte en matière de PSDC civile⁴⁶.

En juillet et décembre 2021, deux ateliers thématiques sur la coopération entre la PSDC et la JAI ont eu lieu à Bruxelles. L'atelier de juillet a mis en évidence la nécessité de renforcer les mandats opérationnels des missions PSDC, d'assurer une coordination institutionnelle régulière entre le COSI et le COPS ainsi qu'entre le groupe de soutien COSI et le CIVCOM, et d'augmenter le nombre de postes d'agents des services répressifs au sein des missions. Lors de l'atelier de décembre, les États membres, les institutions de l'UE et les agences JAI ont participé à des échanges de vues et de bonnes pratiques et évoqué les défis actuels en ce qui concerne la promotion de la coopération du point de vue des États membres.

Les délégations ont également débattu de l'état d'avancement des travaux relatifs à la boussole stratégique, qui a été adoptée en mars 2022.

8. RÔLE DU GROUPE DE SOUTIEN COSI

Le groupe de soutien COSI a continué de faciliter et d'appuyer les travaux du COSI, notamment dans le cadre du cycle politique de l'UE et de l'EMPACT. Il prépare les débats pour le COSI, soit en parvenant à des conclusions sur certains points qui peuvent être traités à son niveau, soit en simplifiant les débats pour le COSI. Les questions qui nécessitent des orientations supplémentaires de la part du COSI ou les questions de nature stratégique sont présentées à ce dernier pour qu'il en débatten⁴⁷.

⁴⁵ Document WK 10909/21 INIT.

⁴⁶ Document 13571/20.

⁴⁷ Document 8900/17.

9. CONCLUSIONS

Au cours de la période de référence, le COSI a résolument continué de jouer son rôle central consistant à assurer à l'intérieur de l'Union la coordination, la promotion et le renforcement de la coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure. Le COSI a continué d'agir en tant qu'organe de suivi, de consultation et de décision, créant des synergies entre la police, les douanes, les garde-frontières et les autorités judiciaires ainsi que d'autres acteurs pertinents. Il s'est non seulement occupé de thèmes horizontaux, dont le rôle a été davantage mis en évidence pendant la pandémie de COVID-19 et par la manière dont le développement technologique fait aussi évoluer constamment le secteur de la sécurité intérieure, mais il a également continué d'agir sur des axes de travail précédemment définis, comme la facilitation et la poursuite du développement de l'EMPACT et la coopération opérationnelle sous ses auspices.

Le COSI continuera de jouer un rôle majeur pour la préparation des réponses qui devront nécessairement être apportées aux défis que pose, du point de vue de la sécurité intérieure de l'UE, une multitude de questions qu'il incombera au prochain trio de présidences (France, République tchèque et Suède) de traiter.

ANNEXE I - ABRÉVIATIONS

- IA: intelligence artificielle
- --
- LBC: lutte contre le blanchiment des capitaux
- --
- --
- CIVCOM: Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises
- COSI: Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure
- --
- PSDC: politique de sécurité et de défense commune
- --
- SEAE: Service européen pour l'action extérieure
- EMPACT: plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles
- EMSC: Centre européen chargé de lutter contre le trafic de migrants
- ENISA: Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité
- --
- SOCTA UE: évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée dans l'Union européenne
- --
- --
- --
- --
- --
- FSI: Fonds pour la sécurité intérieure
- --
- Conseil JAI: Conseil "Justice et affaires intérieures"
- --
- --
- --

- --
- --
- --
- --
- PAO: plan d'action opérationnel
- --
- --
- --
- COPS: Comité politique et de sécurité
- SIS: système d'information Schengen



Council of the
European Union



GENERAL FACTSHEET — OPERATIONAL ACTION PLANS (OAPS)

2020 Results



2737

INTERNATIONAL
INVESTIGATIONS/
OPERATIONS SUPPORTED



7487
ARRESTS



DRUGS – NEW PSYCHOACTIVE SUBSTANCES/SYNTHETIC DRUGS

107 arrests

Seizures: **12 tonnes** of drugs (MDMA, methamphetamine, amphetamine, cocaine, cannabis); **€60 000** of assets seized

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operational Task Force (OTF) Troika

11 640 kg of drugs worth more than **€358 million** seized, **3 Joint Investigation Teams (JITs)** set up, **Major drug transport operations** discovered, **Criminal groups** disrupted, **Numerous High-Value Targets (HVTs)** placed under investigation, **Drug concealment trends** identified



DRUGS - CANNABIS, COCAINE AND HEROIN

2 048 arrests

Seizures: **11 tonnes** of cocaine; **8.4 tonnes** of cannabis; **€200 million** seized; **12 300** tablets of MDMA; heroin seizures

Other: Equipment for production of drugs, firearms
3 labs for illegal cultivation of marijuana dismantled

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation EMMA/26 LEMONT

21 HVTs arrested; **1 500** new investigations; **Significant seizures** of cocaine, heroin, amphetamine, weapons and explosives, etc.; Detection of **containers used as torture chambers**; **Homicides** resolved and prevented; **Corruption cases** detected and prevented; **€139 million** seized



CYBERCRIME – NON-CASH PAYMENT FRAUD

1 567 international investigations/operations supported
477 arrests/detentions; **5 013** fraudulent transactions reported in the framework of Operation EMMA; **90 000** pieces of compromised card data contributed by the private industry in the framework of the carding action week analysed; **6 809** money mules, **227** herders (money mule recruiters) and **7 088** victims identified; Estimated lost prevented: **€73.5 million**

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation EMMA

1 529 criminal investigations initiated; Participation of more than **500** banks and financial institutions; **5 013** fraudulent money mule transactions identified; Total loss prevented estimated at **€33.5 million**; **6 809** money mules identified, alongside **227** money mule recruiters; **455** individuals were arrested worldwide



CYBERCRIME – CHILD SEXUAL ABUSE AND CHILD SEXUAL EXPLOITATION

37 arrests; **29** seizures; **184** victims identified; **218** VIDTF (Victim Identification Task Force) created; **3 513** Intelligence packages distributed

Prevention: Booklet intended for **11** and **12**-year-old children presented in organised prevention sessions in schools to approximately **12 000** children. Active participation in the ICANN, RIPE and other initiatives promoted by the private sector and NGOs.

Financial investigations in the framework of SG 6:

Operations targeting livestream abuse of minors, coordinated by the Romanian police, in cooperation with Western Union, MoneyGram and PayPal; Intelligence on **387** suspects collected; **10** suspects arrested; **33** children were safeguarded.

General Factsheet — Operational Action Plans (OAPS) — 2020 Results | EN | 1



CYBERCRIME – ATTACKS TO INFORMATION SYSTEMS

45 arrests

8 international investigations/ operations supported

A **splash page** prepared by Europol was put up online after the domain seizures

Infrastructure on several **Remote Access Tools (RATs)** identified and **HVT/developer** identified. **40 000** victims' data recovered, and **16** proxy servers identified
Seizures: **50** servers; **3** domains from bulletproof VPN provider; **€100 000** in cryptocurrencies; Bitcoin mining equipment

Takedowns: **2** illegal backend platforms; Infrastructure in Romania, Norway, US, Germany, Netherlands, Switzerland; **1** illegal bulletproof VPN service involving **3** different domains



DOCUMENT FRAUD

18 international investigations/operations supported
38 arrests; **4** print shops dismantled; Seizures: **3 019** fraudulent documents, **1 150** blank plastic supports for ID cards and driving licences; **€21 400**; **7** Organised Crime Groups (OCGs) disrupted

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Massilia (Facilitation of Illegal Immigration - FI)

A **print shop** producing counterfeit documents was dismantled; **3** individuals suspected of forgery of documents arrested; **Technical equipment**, **1 150** blank plastic supports for ID cards and driving licenses, holographic bands, **16** counterfeit ID cards (Belgian, Spanish and Italian), ID photos of customers and forged breeder documents were seized



FACILITATED ILLEGAL IMMIGRATION

2 280 arrests

14 OCGs dismantled, **27** identified; **1** HVTs and **87** suspects identified; **2 350** document fraud cases reported, including **52** visa fraud cases and **548** ID misuse

Seizures: **1** thermal printer, **2** laminators, **1 150** blank supports for ID cards and driving licences, holographic bands, **16** counterfeit ID cards; **381** vehicles/ **1 253** vehicle parts; **2** yachts, **1** boat, **2** outboard motors; **52** firearms; **1.8 tonnes** of marihuana; **10.33 kg** of heroine; **2 128** psychoactive tablets; **20 350** undeclared surgical masks; Cash seizures value: **€693 900**

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Fortunate

1 OCG dismantled; **6** members arrested; **23** irregular migrants intercepted; **1** yacht, cell phones, storage devices and relevant documents stipulating money transactions were seized



TRAFFICKING IN HUMAN BEINGS (THB)

744 arrests

1 025 new cases initiated; **5 956** Suspects identified; **5 030** Victims (**266** minors) identified; **744** OCGs related to THB have been reported by member states.

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Cumbia

8 suspects arrested; **15** potential victims saved; **3** apartments seized; **€120 000** seized



ENVIRONMENTAL CRIME

440 arrests

500 suspect investigated

Seizures/ Assets seized: **32 kg** of glass eels, **45** nets and fishing gear; **807** seizures of illegal timber (**8 613m3**); **132** warehouses/illicit waste dumping facilities and **167 452** tons of waste; **20** birds; **700** dried butterflies, **7kg** of gold, **77.5kg** of mercury worth **€250 000**, **355** reptiles worth **€800 000**, **237 million** Colombian pesos worth **€90,000**; **639** ivory items; **92** tons of WEEE (waste from electric and electronic equipment); total value **€93,725,294**; **€40 million** total value of the company facilities seized (warehouses, depots, vehicles, etc.)
Tax evasion prevented: **€31 376 452**



CRIMINAL FINANCES, MONEY LAUNDERING AND ASSET RECOVERY

40 arrests

538 Contributions on cash seizures, suspicious cash declarations, suspicious transactions reports and money mule cases

Seizures/assets recovered: **€19 829 888** in cash; **118** bitcoins, **4** properties, gold and silver coins worth a total of **€5.5 million**

€2.1 million worth of seizures including: **14** frozen bank accounts, **5** properties, **2** commercial companies' assets, **15** vehicles, weapons, multiple bank accounts and electronic items

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Pulse

8 cards used in the Netherlands to take out illicitly obtained money from regular ATMs; A group of just **3** young men used more than **1 000** false IDs to get accounts on many online gambling sites for bonuses for new players; **1** arrest; Real estate valued at **several million euros** confiscated by the public prosecutor's office pending future judicial proceedings



MTIC FRAUD

50 arrests
20 OCGs identified and **11** OCGs investigated;
259 suspects identified and **110** suspects investigated;
€28 million of tax evasion prevented; **€8 million** worth of assets seized

OPERATIONAL HIGHLIGHT: central Europe action
39 arrests; **110** suspects investigated; **6** OCGs investigated; **1** JIT; **92** searches; **€7 million** worth of assets seized; **€24 million** of tax evasion prevented



EXCISE FRAUD

487 arrests
111 international investigations/ operations supported
Tax evasion prevented: **€245 356 711**
Seizures: **477 274 656** cigarettes; **1.47 million** kg of tobacco (raw tobacco, fine cut tobacco, water-pipe tobacco); **2.31 million** kg of designer fuel; **30** pallets and **31 690** litres of alcoholic beverages; **1 108 kg** of snus; **€662 834** in cash
Assets seized: **465** vehicles (trucks, trailers, cars, vans); **57** forklifts; **1** ISO tanker and different types of containers (tank, IBC, maritime); smartphones, computers, tablets, camera system with data storage devices; machinery and equipment for illicit production of tobacco products (**138** production lines; **30** packaging lines; **138** cutting machines; **32** generators and precursors).

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Chain Bridge V (Designer Fuel Fraud)
39 arrests; Seizure of **2.3 million** kg of designer fuel, **9 750 kg** of fine cut tobacco, **14 400 kg** tobacco leaves, and **2 075** litres of alcoholic beverages; Revenue loss prevented: **€11 million**



ORGANISED PROPERTY CRIME

540 arrests
53 mobile organised crime groups dismantled
8 Joint arrests operations
Seizures: **3** hotels and **90** properties; **+35 000** cultural goods; **517** vehicles + **1 361** stolen vehicle parts; **30 kg** of gold; **110 kg** of silver; **1.5 million** cigarettes; **1 tonne** of tobacco; **6 tonnes** of copper; **12** boat engines; **+120** ancient books; **+50** luxury bicycles; **1 800 kg** marijuana; **10 kg** heroin; **141** forged documents; **26** weapons; Perfumes, cosmetics, tools, jewels, beer barrels, car key encoding case, GPS tracking devices, GPS jammers, etc.
Assets seized: **€58 510 691** (including **€2 297 291** and **\$200 000** in cash)



FIREARMS

154 arrests
Seizures: **2 732** weapons; **2 435** Firearms; **45** converted and rebranded gas/alarm weapons; **10 528** rounds of ammunition; **164** pyrotechnic devices; **117 Kg** of drugs; **1** vehicle

OPERATIONAL HIGHLIGHT: Operation Bosphorus
11 suspects arrested;
Seizure of **191** firearms, **3 714** rounds of ammunition; small quantities of drugs including cannabis and cocaine; unstamped cigarette packs; **1** vehicle, false ID documents and **164** pyrotechnic devices.
Prior to the action days, all participating countries

Further reading

<https://www.consilium.europa.eu/en/policies/eu-fight-against-crime/>

© European Union, 2021
Reuse is authorised provided the source is acknowledged.
CS_2021_259